

Du travaux vingt jour du mois de Novembre mil huit
cent cinquante-huit, à trois heures du soir

N° 12 ACTE DE DÉCÈS de Joseph Bucher
né à Bréhat département
de Côtes du Nord âgé de quatre mois ans,
profession de _____
domicilié de Bréhat
décédé le jour _____ à deux heures ⁵
de soir fil de Jean Bucher
et de Mlle Marie Jeanne Evemo
(cette épouse)

Du matin ou du soir.
On énoncera dans ce blanc si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Jean Bucher
demeurant à Bréhat âgé de quarante un ans,
profession de Cultivateur
qui a dit être père
du défunt
Et par Jacques Hocquin
demeurant à Bréhat âgé de cent neuf ans,
profession de garde Champêtres
qui a dit être voisin
du défunt
Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré signé à l'exception du père du défunt qui
ne s'est point signé

Constaté suivant la loi, par moi Charles Antoine de Bron
Maire Officier de l'Etat civil soussigné,
Revois

Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat
Période : 1843 - 1869